

Les cinq chantiers clés du gouvernement bruxellois

LE RÉSUMÉ

Le gouvernement bruxellois fait sa rentrée. Pour sa première réunion, il fera le point sur les dossiers prioritaires de chaque ministre.

Les volets **mobilité et aménagement du territoire** sont particulièrement importants.

ANAÏS SORÉE

Rentrée des classes pour les ministres bruxellois. Ce matin, ils se retrouvent pour la première fois depuis les vacances. Passé les embrassades de retrouvailles, chaque membre du gouvernement va présenter un état des lieux des principaux dossiers à passer en revue avant l'année prochaine. Petit tour d'horizon non exhaustif.

1. Mobilité: Pascal Smet (sp.a) a du pain sur la planche. Le Plan taxi a pris énormément de retard. En mars 2015, le PS avait demandé à Pascal Smet de revoir sa copie. Il lui reprochait de vouloir libéraliser Uber et de favoriser une concurrence déloyale avec les taxis. Un an et demi plus tard, Pascal Smet a-t-il enfin trouvé une solution qui va mettre le gouvernement d'accord?

C'est devenu une habitude, le dossier des tunnels reviendra aussi sur la table du gouvernement. Si le gouvernement s'est déjà mis d'accord sur l'ordre de rénovation des tunnels de la capitale, il doit encore faire le point sur les conséquences budgétaires. Les investissements à réaliser sont importants.

La «saga» des tunnels avait mis en évidence le rôle de Bruxelles-Mobilité dans la gestion de ces rénovations. Un audit de cette administration avait été commandé par le gouvernement. Celui-ci devrait bientôt livrer ses résultats. Avec quelles recommandations?

Par ailleurs, le gouvernement avait annoncé vouloir créer 10.000 places de parking de dissuasion au cours de la législature. 3.000 d'entre elles devraient être construites dans le cadre du vaste projet Neo au Heysel. Pour le reste, Pascal Smet doit encore présenter une note globale au gouvernement avec des emplacements précis, le nombre de places, le gabarit et le modus operandi financier. Sur ce dernier point, le gouvernement doit faire un choix: va-t-il confier la gestion de ces parkings au privé ou à l'agence régionale de stationnement?

2. Budget: Dans les prochaines semaines, le gouvernement va faire le point sur les recettes et les dépenses de la Région en vue de l'ajustement budgétaire 2016 et la préparation du budget initial de 2017. Si la situation est semblable à celle des années précédentes, la complexité de l'exercice ne sera pas tellement de rester dans les clous budgétaires – la Région est à l'équilibre – mais de se mettre d'accord sur les nouveaux investissements à réaliser. Tel qu'indiqué plus haut, la mobilité représente une part importante des investissements à réaliser. La date butoir pour déposer le budget régional au Parlement bruxellois est le 31 octobre.

3. Aménagement du territoire: Autre gros poste d'investissements importants. Le gouvernement ambitionne de créer dix nouveaux quartiers dans la capitale: sur les sites de Schaerbeek-formation et de Tour & Taxis, sur le plateau du Heysel, à Reyers, dans le quartier du Midi, sur le site de la Gare de l'Ouest, sur le site Josaphat, à Delta, sur le site des casernes d'Etterbeek et d'Ixelles, sur le site des prisons de Saint-Gilles et de Forest, du côté du boulevard Léopold III et du site de l'Otan. Il s'agit évidemment de projets qui prennent du temps avant de se concrétiser. Certains sont plus avancés que d'autres. Celui de Mediapark

à Reyers, par exemple, est déjà bien lancé mais il reste encore énormément de pain sur la planche pour mener à bien l'ensemble de ces gros chantiers.

Le gouvernement devrait aussi sortir prochainement son Plan régional de développement durable (PRDD). Il s'agit de sa vision à long terme en matière d'aménagement du territoire avec une attention particulière à la mobilité. Le texte est actuellement en discussion. Il est notamment question du réaménagement des entrées de ville. Il est question de transformer certains axes autoroutiers en boulevards urbains. Le nombre de bandes de circulation de l'E40 à l'entrée de Bruxelles pourrait être réduit. Le viaduc Herrmann-Debroux, à l'instar du viaduc Reyers, pourrait disparaître.

4. Dotation générale aux communes: Autre gros poste de dépenses budgétaires. Le gouvernement a prévu de revoir la clé de répartition entre les communes. Celle-ci se fonde notamment sur des données démographiques non actualisées. L'effectif bruxellois souhaite faire une remise à plat du mécanisme global. Le sujet sera débattu dans les prochaines semaines. Un accord devra prochainement être trouvé afin que les 19 communes bruxelloises puissent établir leur propre budget en connaissance de cause.

5. Allocations familiales: La compétence a été transférée aux Régions depuis la sixième réforme de l'État. La Flandre a déjà pris la décision de fixer le montant des allocations familiales à 160 euros par enfant. Le vice-président du gouvernement wallon, Maxime Prévot, a annoncé hier qu'il allait proposer un nouveau dispositif fin septembre, début octobre. À Bruxelles, une décision est attendue pour début 2017.